BMO | Fonds négociables en bourse

APERÇU DU FNB
17 janvier 2024

FINB BMO obligations fédérales à long terme
ZFL

Gestionnaire : BMO Gestion d'actifs inc.

Ce document contient des renseignements essentiels sur le FINB BMO obligations fédérales à long terme. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus de ce fonds négocié en bourse (FNB). Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec BMO Gestion d'actifs inc. au 1 800 361-1392 ou à l'adresse bmo.etfs@bmo.com, ou visitez le www.bmo.com/fnbjuridique.

Avant d'investir dans un FNB, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

Bref aperçu

Date de création du FNB :	19 mai 2010	**Gestionnaire du fonds :**	BMO Gestion d'actifs inc.
Valeur totale au 30 novembre 2023 :	3,2 milliards de dollars	**Gestionnaire de portefeuille :**	BMO Gestion d'actifs inc.
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,22 %	**Distributions :**	Chaque mois (revenu net et/ou remboursement de capital) et en décembre (gains en capital nets réalisés)

Information sur les opérations (12 mois se terminant le 31 décembre 2023)

Symbole boursier :	ZFL	**Volume quotidien moyen :**	1 048 209 parts
Bourse :	Bourse de Toronto	**Nombre de jours de négociation :**	250 sur 250 jours de bourse
Monnaie :	Dollars canadiens		

Information sur l'établissement du prix (12 mois se terminant le 31 décembre 2023)

Cours du marché :	11,58 $ - 14,42 $	**Écart acheteur-vendeur moyen :**	0,14 %
Valeur liquidative :	11,57 $ - 14,40 $		

Dans quoi le FNB investit-il?

Le FNB vise à reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations fédérales à long terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FNB cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada[MC] (l'« indice »). L'indice est composé d'obligations du gouvernement fédéral à taux fixe et à versements semestriels, qui sont libellées en dollars canadiens, dont la durée à l'échéance est supérieure à 10 ans, qui sont notées AAA et dont la taille minimum par nouvelle émission est de 100 millions de dollars. Chaque titre de l'indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du FNB au 30 novembre 2023. Ces placements changeront en fonction des modifications apportées à l'indice.

Dix principaux placements (au 30 novembre 2023)

1.	Gouvernement du Canada, obligations non garanties, 2,000 %, 1er déc. 2051	24,7 %
2.	Gouvernement du Canada, obligations non garanties, 1,750 %, 1er déc. 2053	19,1 %
3.	Fiducie du Canada pour l'habitation, obligations hypothécaires, série TBA, 4,250 %, 15 mars 2034	7,4 %
4.	Gouvernement du Canada, obligations non garanties, 2,750 %, 1er déc. 2048	7,2 %
5.	Gouvernement du Canada, obligations non garanties, 4,000 %, 1er juin 2041	7,1 %
6.	Gouvernement du Canada, obligations non garanties, 2,750 %, 1er déc. 2055	7,1 %
7.	Gouvernement du Canada, obligations non garanties, 3,250 %, 1er déc. 2033	7,0 %
8.	Gouvernement du Canada, obligations non garanties, 3,500 %, 1er déc. 2045	6,6 %
9.	Gouvernement du Canada, obligations non garanties, 2,750 %, 1er déc. 2064	4,1 %
10.	Gouvernement du Canada, obligations non garanties, 5,000 %, 1er juin 2037	3,9 %

Pourcentage total des 10 principaux placements : 94,2 %

Nombre total de placements : 17

Répartition des placements (au 30 novembre 2023)

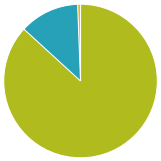

Répartition du portefeuille

- 86,8 % Obligations garanties du gouvernement du Canada
- 12,6 % Obligations d'organismes du gouvernement du Canada
- 0,6 % Liquidités/débiteurs/créditeurs

Quels sont les risques associés à ce FNB?

La valeur du FNB peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un FNB est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des FNB très volatils varie beaucoup. Ces FNB peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des FNB peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces FNB risquent moins de perdre de l'argent.

Niveau de risque

BMO Gestion d'actifs inc. estime que la volatilité de ce FNB est **de faible à moyenne**.

Ce niveau est généralement établi d'après la variation du rendement du FNB d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du FNB et peut changer avec le temps. Un FNB dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.

Faible	**Faible à moyen**	Moyen	Moyen à élevé	Élevé

Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du FNB, consultez la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus du FNB.

Aucune garantie

Ce FNB n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

Quel a été le rendement du FNB?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts du FNB au cours des 10 dernières années.

Les frais du FNB ont été déduits du rendement[1)] exprimé. Ils réduisent le rendement du FNB. Il est donc possible que le rendement du FNB ne corresponde pas à celui de l'indice des obligations fédérales à long terme FTSE Canada[MC].

[1)] Le rendement est calculé en fonction de la valeur liquidative du FNB.

Rendements annuels

Ce graphique indique le rendement des parts du FNB chacune des 10 dernières années civiles terminées. La valeur du FNB a diminué pendant 3 de ces 10 années.

Les rendements indiqués et leur variation annuelle peuvent vous aider à évaluer les risques associés à ce FNB dans le passé, mais ils ne vous indiquent pas quel sera son rendement futur.

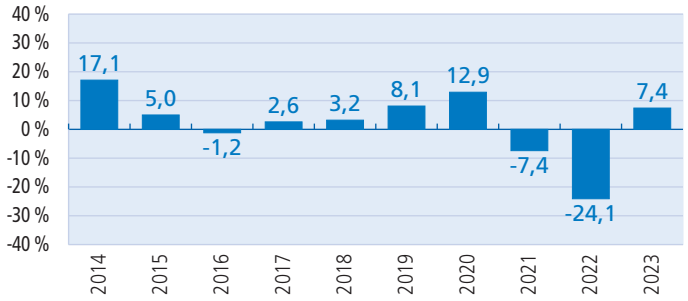

Meilleur et pire rendement sur trois mois

Ce tableau indique le meilleur et le pire rendement des parts du FNB sur trois mois au cours des 10 dernières années civiles. Ces rendements pourraient augmenter ou diminuer. Tenez compte de la perte que vous seriez en mesure d'assumer sur une courte période.

	Rendement	3 mois se terminant	Si vous aviez investi 1 000 $ au début de la période
Meilleur rendement	15,9 %	31 décembre 2023	Votre placement augmenterait à 1 159 $.
Pire rendement	-12,9 %	30 avril 2022	Votre placement chuterait à 871 $.

Rendement moyen

Le rendement annuel composé des parts du FNB s'est établi à 1,7 % au cours des 10 dernières années en date du 31 décembre 2023. Si vous aviez investi 1 000 $ dans le FNB il y a 10 ans, votre placement vaudrait maintenant 1 184 $.

Négociation des parts de FNB

Les FNB détiennent un ensemble de placements, comme le font les organismes de placement collectif (souvent appelés fonds communs de placement), mais leurs parts se négocient à la bourse, comme des actions. Voici quelques points à retenir lorsque vous négociez des parts de FNB.

Établissement du prix

Les parts de FNB ont deux types de prix : le cours du marché et la valeur liquidative.

Cours du marché

- Les parts de FNB sont achetées et vendues en bourse au cours du marché, lequel peut varier tout au long du jour de bourse. Des facteurs comme l'offre, la demande et les variations de valeur des placements du FNB peuvent changer le cours du marché.
- Vous pouvez obtenir les cours affichés en tout temps durant le jour de bourse. La cote vous indique le cours **acheteur** et le cours **vendeur**.

- Le cours acheteur est le cours le plus élevé qu'un acheteur accepte de payer si vous souhaitez vendre vos parts. Le cours vendeur est le cours le plus bas auquel un vendeur accepte de vendre des parts si vous voulez en acheter. La différence entre ces cours est appelée **écart acheteur-vendeur**.
- En général, plus cet écart est petit, plus le FNB est liquide. Cela signifie qu'il est plus probable que vous obteniez le prix que vous espérez.

Valeur liquidative

- Comme les organismes de placement collectif, les FNB ont une valeur liquidative qui est calculée après la fin de chaque jour de bourse et qui correspond à la valeur des placements du FNB à ce moment précis.
- La valeur liquidative sert à calculer l'information financière communiquée, comme les rendements présentés dans ce document.

Ordres

Une opération s'effectue principalement de deux manières : par un ordre au marché ou par un ordre à cours limité. Un ordre au marché vous permet d'acheter ou de vendre des parts au cours du marché. Un ordre à cours limité vous permet de fixer le prix auquel vous acceptez d'acheter ou de vendre des parts.

Moment de l'opération

En général, le cours du marché fluctue davantage vers le début et la fin du jour de bourse. Il est donc préférable de passer un ordre à cours limité ou d'exécuter l'opération à un autre moment.

À qui le FNB est-il destiné?

Aux investisseurs qui :

- recherchent un revenu
- souhaitent obtenir une exposition à un portefeuille diversifié d'obligations fédérales à long terme
- peuvent assumer un risque de placement de faible à moyen (c'est-à-dire que vous êtes disposé à accepter une certaine fluctuation de la valeur marchande de votre placement).

Un mot sur la fiscalité

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un FNB. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le FNB dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre FNB dans un compte non enregistré, les distributions du FNB s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Combien cela coûte-t-il?

Cette section présente les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts du FNB. Les frais (y compris les commissions de suivi) peuvent varier d'un FNB à l'autre.

Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les FNB et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Courtages

Il se pourrait que vous ayez à payer une commission chaque fois que vous achetez ou vendez des parts du FNB. Les commissions peuvent varier selon le cabinet de courtage. Certains offrent des FNB sans commission ou exigent un investissement minimal.

2. Frais du FNB

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du FNB.

Au 30 juin 2023, les frais du FNB s'élevaient à 0,22 % de sa valeur, ce qui correspond à 2,20 $ sur chaque tranche de 1 000 $ investie.

	Taux annuel (en % de la valeur du FNB)
Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du FNB.	0,22 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du FNB.	0,00 %
Frais du FNB Les frais du FNB correspondent à la somme du RFG et du RFO.	**0,22 %**

Commission de suivi
La commission de suivi est versée tant que vous possédez des parts du FNB. Elle couvre les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent.

Ce FNB ne facture pas de commission de suivi.

Et si je change d'idée?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit d'annuler votre souscription ou acquisition dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'une acquisition ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus, l'aperçu du FNB ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

Renseignements

Pour obtenir un exemplaire du prospectus et d'autres documents d'information du FNB, communiquez avec BMO Gestion d'actifs inc. ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du FNB constituent les documents légaux du FNB.

BMO Gestion d'actifs inc.
First Canadian Place
100 King Street West, 43rd Floor
Toronto (Ontario)
M5X 1A1

Numéro sans frais 1 800 361-1392
www.bmo.com/fnbjuridique
Courriel : bmo.etfs@bmo.com

Les Fonds négociables en bourse BMO sont gérés et administrés par BMO Gestion d'actifs inc., gestionnaire de fonds d'investissement, gestionnaire de portefeuille et entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

MD « BMO (le médaillon contenant le M souligné) » est une marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (« FGDCM »), FTSE International Limited (« FTSE »), Frank Russell Company (« Frank Russell »), FTSE Fixed Income LLC (« FTSE FI ») ou les sociétés du groupe London Stock Exchange (collectivement avec FGDCM, FTSE, Frank Russell et FTSE FI, les « concédants de licences ») ne parrainent pas les parts du FNB, ne les garantissent pas, ne les vendent pas et n'en font pas la promotion. Les concédants de licences ne font aucune affirmation, prédiction ni déclaration et ne donnent aucune garantie que ce soit, qu'elle soit expresse ou implicite, concernant i) les résultats à obtenir de l'utilisation des indices FNB BMO FTSE, ii) les niveaux auxquels se situent les indices FNB BMO FTSE à une heure donnée, un jour donné ou autrement ou iii) la convenance d'un indice sous-jacent aux fins auxquelles il est utilisé dans le cadre des FNB BMO FTSE. Chacun des indices FNB BMO FTSE est compilé et calculé par FGDCM ou FTSE et tous les droits d'auteur relatifs aux valeurs et aux listes des titres constituants des indices FNB BMO FTSE appartiennent à FGDCM ou à FTSE, respectivement. Les concédants de licence ne sauraient être tenus responsables (par suite d'une négligence ou autrement) envers quiconque des erreurs dans les indices FNB BMO FTSE et ne sont pas tenus d'aviser quiconque d'erreurs se trouvant dans ceux-ci. « FTSE MD » est une marque de commerce des sociétés du groupe London Stock Exchange et est utilisée sous licence.